

ASSEMBLÉE NATIONALE2 avril 2021

FIN DE VIE - (N° 4042)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 1420

présenté par
M. Mesnier

ARTICLE 3

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'article 3 de la proposition de loi aborde les sujets de procédure d'euthanasie dans le cas où le patient n'est pas en capacité d'exprimer sa volonté. Cet amendement propose la suppression de cet article.